

CHAMPIONNAT PUZZLE EN EQUIPE LUXEMBOURG

Règlement

Bienvenue !

Voici le règlement du « Championnat du Grand-Duché de Luxembourg de Puzzle en Équipe » (10 Heures ; Puzzle : 1.000 pièces), qui aura lieu le samedi, 20 octobre 2018 de 10 h à 20 h, au Centre Camille Ney à ELL (L).

Le but de la manifestation, organisée par le Dëschtennis ELL et Spillfabrik.lu, est d'assembler le plus rapidement possible un maximum de pièces de puzzles en 10 heures.

Règlement du « Championnat Grand-Duché de Luxembourg de Puzzle en Équipe » :

1. La 1^{ière} édition se déroulera le samedi, 20 octobre 2018, de 10 heures à 20 heures, dans le Centre Camille Ney, 40 Hauptstrooss, L-8530 ELL.
2. Le jour de l'évènement, les concurrents doivent être présents dès 09.30 heures, soit une demi-heure avant le début de la compétition. L'accès au Centre sera possible dès 9 heures.
3. Le droit d'inscription est de 90.-€ par équipe, envoyée et payée jusqu'au 1^{ier} octobre 2018.
4. Les formulaires d'inscription devront être :
 - soit envoyés par courrier à :
DT ELL
c/o Georges Even
1, Knuppebiërg
L-8531 ELL
 - soit transmis par courriel à l'adresse : puzzel@dtell.lu
5. Le droit d'inscription sera versé au compte : LU86 0090 0000 0076 9604 BIC : CCRALULL du DT ELL.
6. L'inscription ne sera validée que lors de la réception du formulaire d'inscription et du paiement auprès du compte du DT ELL et sera enregistrée selon le principe du « premier venu, premier servi ». Dès que le nombre d'équipes inscrites atteindra la capacité d'accueil, les inscriptions se feront sur liste d'attente. En cas de désistement d'une équipe, les équipes suivantes dans l'ordre d'inscription remonteront d'une place, et ainsi de suite.
7. En cas de non-participation ou d'inscription tardive, le montant du droit d'inscription sera remboursé, par virement bancaire, dans le mois qui suit l'évènement.

Seuls les désistements antérieurs au 5 octobre 2018 signalisés par écrit donneront droit au remboursement d'office du droit d'inscription. Passé ce délai, plus aucun remboursement ne sera effectué, sauf si une équipe en attente peut assurer le remplacement.

8. Les concurrents devront assembler, par équipes de plusieurs personnes, un maximum de pièces parmi les puzzles qui leur seront proposés. Chaque équipe reçoit les mêmes puzzles.

Le premier puzzle sera remis au moment du départ et les suivants dès que la réalisation du précédent aura été constatée par un contrôleur qui sera appelé par l'équipe.

9. Il sera tenu compte, pour établir les classements finaux, du nombre total de pièces assemblées en 10 heures (addition des puzzles terminés et des pièces assemblées dans le puzzle en cours au moment de la fin des 10 heures).
10. Les puzzles commencés seront la propriété des concurrents à la fin de l'épreuve.
11. Les concurrents pourront se relayer et se faire remplacer à tout moment. Cependant le nombre de joueurs présents à la table réservée à l'équipe ne pourra jamais excéder 4 personnes.
12. Adresses utiles :
Inscriptions : puzzle@dtell.lu – www.dtell.lu
DT ELL, Georges Even, 1, Knuppebiërg, L-8531 ELL, Tel : 00352 23621163 / 621 294 901
Evènement : Centre Camille Ney, 40, Haaptstrooss, L-8531 ELL